

## pays grande sologne

## Une motion sur les “ Zones défavorisées ”

**Zones défavorisées.** Jeudi soir, lors de la réunion du comité syndical du Pays de Grande Sologne\*, à Lamotte-Beuvron, le président du Pays, Patrice Martin-Lalande, député de la 2<sup>e</sup> circonscription, a proposé aux élus de signer une motion sur les zones agricoles défavorisées. Des zones qui offrent notamment une survalorisation de la dotation aux jeunes agriculteurs, et qui excluent aujourd'hui la plupart des communes de Sologne. « Nous avons eu une réunion avec Stéphane Le Foll, le ministre de l'agriculture, mardi, a fait savoir le député. Nous avons fait valoir les spécificités de la Sologne. Il a dit qu'il nous comprenait, mais que ce n'est plus lui qui déciderait. »



Patrice Martin-Lalande est revenu sur les enjeux du territoire.

**Revitalisation rurale.** Le président du Pays de Grande Sologne s'en est également pris à la réforme des zones de revitalisation rurale dont les critères – des seuils de nombre d'habi-

tants au km<sup>2</sup> et de revenu fiscal médian – excluent de nombreuses communes du territoire. La prise en compte se fait à l'échelle de la communauté de communes, non plus en fonction des spécificités de chaque commune. Les exploitations agricoles de ces zones avaient notamment droit à des exonérations sur les bénéfices et sur les cotisations sociales.

**Ligne à grande vitesse.** Devant les élus, Patrice Martin-Lalande a également évoqué le projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon, susceptible de traverser la Sologne, selon le projet de tracé « ouest ». « Nous avons été reçus par le préfet du Loir-et-Cher, et lui avons expliqué que

l'on demandait un choix rapide en le tracé ouest et le tracé médian. Nous sommes résolument pour le tracé médian. » Le tracé solognot présenterait d'ailleurs « les plus grands risques juridiques - dans la plus grande zone Natura 2.000 d'Europe - et financiers ».

**Élargissement aux Portes de Sologne.** Un groupe de travail formé d'élus du Pays et de la communauté de communes Portes de Sologne étudiera l'intégration de l'intercommunalité du Loiret au sein du Pays.

C.G.

(\*) Il représente les communautés de communes Cœur de Sologne, Sologne des rivières et Sologne des étangs, ainsi que le Département.